



Extrait du Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie d'Aix-Marseille

<http://snalc.org/snalc2015/spip.php?article533>

PPCR : un jeu de dupes !

- Actualités - 2016/2017 -



Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie

d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

Communiqué de presse du SNALC-FGAF du 13 octobre 2016 :

PPCR : un jeu de dupes !

Le SNALC-FGAF a participé ce jour à la réunion conclusive sur le parcours professionnel, carrière et rémunération (PPCR).

Pour le SNALC, la « revalorisation » **promise s'est transformée en usine à gaz et en usine à cases. De nombreux collègues sortent perdants du processus** : pour eux, la revalorisation se traduit par une perte d'argent, un fort ralentissement du début de carrière ou une stagnation en fin de carrière. L'évaluation des enseignants sera faite sur la base d'un livret de compétences qui met tout sur le même plan, sans permettre de distinguer notre mission principale, qui est quand même d'enseigner, et non de « coopérer » ou de « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel ».

La classe exceptionnelle créée ne sera que très à la marge destinée aux collègues proposant à leurs élèves un enseignement de grande qualité. **80% des promus le seront sur des fonctions qui relèvent parfois davantage de l'entregent que de la qualité professionnelle.**

Le SNALC a, pour la seconde fois, signalé que la mise en oeuvre des nouvelles grilles allait **entraîner automatiquement la suppression de la prime spéciale d'installation pour les jeunes collègues mutés entre autres dans les académies franciliennes. En l'état actuel, le ministère est incapable de garantir que cette prime serait maintenue.**

Pour le SNALC, **le PPCR n'est pas une véritable revalorisation**, qui doit consister en la hausse de l'ensemble des traitements de tous les collègues, qu'ils soient certifiés, agrégés, professeurs des écoles, professeurs d'EPS, PLP, CPE, psychologues... et qu'ils soient au grand choix, au choix ou à l'ancienneté.

Contacts :

Jean-Rémi GIRARD, vice-président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr

[VERSION IMPRIMABLE](#)